

**TITRE DU PROGRAMME :** Tremblement de Terre - Maroc

**EMPLACEMENT DU PROGRAMME** (le cas échéant) : Provinces d'Al Haouz, de Taroudant et de Ouarzazate

**DATES COUVERTES :** 22-28/09/2023

**NUMÉRO DU SITREP :** 2

**SOU MIS PAR :** Laure Salies, Conseillère en Programme d'Urgence et Coordination

## 1. APERÇU DE LA SITUATION

On estime que **56.000 maisons ont été endommagées**, dont 35 % ont été totalement détruites. Celles et ceux qui ont été contraints d'abandonner leurs maisons sont maintenant hébergés chez des proches ou sous des **tentes dans des camps de fortune** à la périphérie des villages. Les tentes où est installée une partie de la population touchée ont été fournies principalement par **le gouvernement, l'armée, la protection civile** et, dans une moindre mesure, par des **associations de la société civile**. Ces tentes n'ont pas les qualités techniques de solidité et d'isolation nécessaires pour résister aux **conditions climatiques et environnementales hivernales** difficiles des villages de montagne les plus touchés. En ce sens, l'arrivée de **l'hiver représente un risque élevé** pour la population qui y réside actuellement.

[MapNews | Actualité marocaine et internationale](#)

[www.mapnews.ma/fr/](http://www.mapnews.ma/fr/)

Le gouvernement marocain a lancé un **programme multisectoriel** sur une période de 5 années (2024-2029), dont la première version de ce programme couvre les 6 provinces et préfectures impactées par le séisme, à savoir **Marrakech, Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Azilal, Ouarzazate**, en ciblant une population de **4,2 millions d'habitants**. L'aide prévue est de 140.000 MAD par maison détruite et de 80.000 MAD par maison partiellement affectée. Le gouvernement a prévu un **programme de relogement provisoire**, dans le cadre duquel une aide d'urgence de 30.000 MAD est envisagée pour chaque famille touchée.

Ce programme vise à créer un établissement public, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, sous le nom de **"l'Agence de développement du Haut Atlas"**, dont les missions sont la supervision de la mise en œuvre dudit programme et la gestion de ses projets.

Ce programme pluriannuel et multisectoriel comprend la **reconstruction et la réhabilitation des zones affectées**, en prenant en considération la **dimension environnementale** et en veillant au **respect du patrimoine unique et des traditions et modes de vie de la population locale**, ainsi que des **normes de construction parasismique**. Ce programme inclut également des projets de **développement socio-économique** au niveau des zones ciblées par ledit programme, en veillant à assurer une convergence des projets en coordination avec les différents départements et acteurs concernés.

Ce programme oblige **les administrations de l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics** à fournir à l'agence, à sa demande, les données, informations et documents nécessaires pour lui permettre d'accomplir les missions qui lui sont confiées.

**Toutes les associations locales contactées recommandent de ne pas interférer dans cette ligne de travail gouvernementale.**

D'autre part, le Conseil de Gouvernement a examiné, au début de ses travaux, le projet de loi n° 50.23 portant octroi du statut de "**Pupille de la nation**" aux enfants victimes du séisme d'Al-Haouz.

De manière générale, on note un manque d'analyse participative des besoins et des demandes des populations sinistrées, ainsi qu'une analyse approfondie de vulnérabilités et de genre (femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, habitants des zones montagneuses peu accessibles et migrants affectés par le séisme), ou encore une adaptation à la **culturelle locale berbère ou Amazigh** de ces populations vivant dans ces zones montagneuses de l'Atlas. En ce sens, les **donations en nature** sont arrivées en masse et ont été distribuées sans tenir compte de ces analyses préalables, ce qui a un **impact négatif sur l'environnement**, contraire au principe humanitaire de « **Do Not Harm** ». Un exemple étant les vêtements de seconde main non utilisés par la population locale, ou encore les emballages ou bouteilles en plastique, qui s'amoncellent dans les camps. Le thème **environnemental et de gestion des déchets** est crucial et doit être pris en compte comme un thème transversal dans toutes nos interventions humanitaires.

## 2. RÉPONSE DE CARITAS

Du 24 au 25 septembre 2023, s'est déroulée une **mission exploratoire** composée de personnes de Caritas Maroc (Alvar Sánchez et Abderrahamam Aouiyi) et de Caritas Internationalis (Laure Salies et Yago Aparicio), qui ont visité les **provinces de Al Haouz et de Taroudant**. Les informations obtenues lors de cette mission exploratoire ont été complétées et comparées aux informations fournies par Abderrahamam Aouiyi de Caritas Rabat, lors de ses autres missions exploratoires dans la **région centrale (sud de Marrakech) et dans le sud-est (Ouarzazate)**.

Les associations contactées de la société civile dans les provinces de Al Haouz et de Taroudant ont été les suivantes : *Association Matquich Houmti ou « Touche pas à mon quartier »*, *Union Nationale des Femmes du Maroc / Représentation Souss Massa, Migrations & Développement / Représentation Régionale, Fédération Anti-Atlas pour le Développement / Représentation Régionale*.

Selon le principe humanitaire de Caritas d'assister les populations les plus vulnérables et les moins accessibles, notre intervention devrait se concentrer sur les zones les plus isolées où aucune aide ne parvient, c'est-à-dire le **centre et sud du Haut Atlas** (Ouarzazate et/ou Taroudant). Les capacités locales de l'Eglise et de Caritas dans ces zones plus isolées doivent être prises en compte. En ce sens, les installations de **L'Église à Taroudant et à Ouarzazate** pourraient être utilisées comme bases opérationnelles pour accéder aux zones les plus isolées.

Nous présentons les **secteurs d'intervention analysés prioritaires** lors de notre mission exploratoire (24-25/09/2023) :

- ✓ **ABRIS ET HABITAT** : Accès à des abris temporaires adaptés aux conditions hivernales. Outils pour la reconstruction et la réhabilitation des logements.
- ✓ **ARTICLE MÉNAGERS ESSENTIEL (AME)** : Accès aux équipements de chauffage, aux cuisines domestiques et aux biens ménagers pour les familles vivant dans les camps de relocalisation.
- ✓ **WASH - ASSAINISSEMENT** : Installation de latrines et de douches selon des critères de protection transversaux dans les camps de relocalisation.
- ✓ **WASH - PROMOTION DE L'HYGIÈNE** : Accès à des kits d'hygiène culturellement adaptés pour les femmes et les enfants (0-3 ans). Ateliers d'hygiène communautaire et outils de gestion des déchets (balais, seaux, etc.) dans les camps de relocalisation.
- ✓ **MOYENS DE SUBSISTANCE** : Accès aux outils agricoles et de réparation des logements.

Nous présentons les **secteurs d'intervention analysés NON prioritaires** :

- ✓ **SANTÉ** : Ce secteur ne fait pas partie des domaines d'intervention du réseau Caritas dans le pays. La Santé Mentale et Appui Psycho-Social est un secteur prioritaire, mais elle est prise en charge par bon nombre d'ONGs internationales.
- ✓ **ÉDUCATION** : La plupart des écoles des régions visitées sont publiques et sont donc prises en charge par le gouvernement. Il serait cependant envisageable de faire des distributions de mobiliers et matériels scolaires.
- ✓ **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE** : La sécurité alimentaire dans les régions visitées est relativement garantie par l'aide gouvernementale et les associations de la société civile. La majeure partie de l'aide à cet égard est fournie par des dons en nature.
- ✓ **WASH - EAU** : Les communautés visitées disposent de sources d'eau potable.
- ✓ **PROTECTION SOCIALE ET COHÉSION** : Pris en charge par l'entité gouvernementale « Entraide Nationale ».

Pour ce qui est de la **population bénéficiaire cible** de notre intervention, ce seront les personnes affectées par le tremblement la terre, et plus spécialement :

- Les personnes âgées.
- Les enfants.
- Les habitants des villages ou « douars » isolés et peu accessibles dans les montagnes.
- Les personnes en situation de handicaps.
- Les migrants.

La coordination de notre intervention se ferait avec les autorités locales, les ONGs internationales (voir paragraphe suivant) et au travers des **associations de la société civile marocaine**, qui sont présentes, très bien organisées et très actives sur tout le territoire des zones sinistrées.

### 3. COORDINATION

#### Réunion n°2 de Coordination ONGs internationales :

Mercredi 27 septembre de 10h-12h, s'est tenue la 2e Réunion (online) de Coordination entre ONGs internationales, avec la présence d'OCHA et de l'UNHCR comme agences observatrices.

ONGs participantes : Caritas Internationalis, Action Aid UK, Aibi Maroc, MPDL, Oxfam, Médecins du Monde Belgique, Project SOAR, IsraAid, CEFA, ACTED, High Atlas Foundation, Global Diversity Foundation, Muslim Aid UK, OVCI la Nostra Famiglia, Solidarités Internationales, Fondation Orient Occident

#### Objectifs de la réunion :

- Présentation actualisée de la cartographie d'analyse de besoins rapide.
- Déterminer les objectifs et modalités de fonctionnement du groupe de travail.
- Présenter une actualisation des domaines d'intervention et réponses possibles / prévues par les différentes organisations et les zones d'action prévus, les possibles budgets à mobiliser et les partenaires locaux à appuyer.

Pour mieux nous coordonner, nous utiliserons ces deux outils de mappage :

- Excel avec les actions de chaque partenaire à compléter.
- Carte collaborative d'analyse rapide :

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1tzuZM757kg6aENaP4vY3UWkQ08JHSOg&usp=sharing>

Il a été décidé de créer des sous-groupes Cluster pour chaque secteur d'intervention (**Caritas s'est inscrite aux Clusters de Shelter et de WASH**) avec 1-2 ONG leader pour chaque Cluster :

- ✓ Abris / Shelter :
- ✓ WASH (inclus gestion des déchets) : lead Oxfam

- ✓ Santé (inclus volet MHPSS) : co-lead Mdm Belgique avec IsraAid
- ✓ Education :
- ✓ Protection (inclus volets Protection Enfance et GBV) :
- ✓ Sécurité Alimentaire avec Moyens d'Existence : Global Diversity Foundation

**Réunion n°2 de Coordination ONGs internationales :**

Jeudi 28 septembre, se sont réunis les membres de **Caritas Maroc** (Alvar Sánchez, Oscar Arturo, Manuel), les membres de **Caritas Internationalis** (John Coughlin, Laure Salies, Yago Aparicio et Robert Cruickshank), Karam Abi Yazbeck, **Coordinateur régional MONA**.

A l'issue de cette réunion, les accords suivants ont été adoptés :

ITEMS	APPEL URGENCE (EA) 1	APPEL URGENCE (EA) 2
<b>PHASE</b>	Urgence	Reconstruction & Réhabilitation
<b>ORGANISATIONSEN CHARGE</b>	<b>CARITAS RABAT</b>	<b>CARITAS MAROC</b>
<b>PERIODE D'EXECUTION</b>	3-4 mois	12-18 mois
<b>DÉBUT – FIN</b>	Octobre 2023 / Janvier 2024	Février 2024 – Juillet2025
<b>SECTEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Abris / Abris Temporaires</b></li> <li>• <b>NFI / Winterization</b></li> <li>• <b>WASH / Assainissement &amp;Hygiène</b></li> </ul>	<b>Pending</b> une analyse plus approfondie des besoins
<b>ZONES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouarzazate</b></li> <li>• <b>Taroudant</b></li> <li>• <b>Marrakech</b> (migrants seulement)</li> </ul>	<b>Pending</b> une analyse plus approfondie des besoins
<b>POPULATIONS CIBLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Personnes don't l'accès et la couverture humanitaire sont limités</b></li> <li>• <b>Personnes âgées</b></li> <li>• <b>Enfants</b></li> <li>• <b>Personnes en situation d'handicaps.</b></li> <li>• <b>Migrants</b></li> </ul>	<b>Pending</b> une analyse plus approfondie des besoins